



**DTM**

MATRICE DE SUIVI  
DES DÉPLACEMENTS

LES ACTIVITÉS DTM  
AU SÉNÉGAL SONT  
SOUTENUES PAR:



Projet financé par l'Union européenne  
Projet mis en œuvre par l'OIM



**OIM**  
ONU MIGRATION



SUIVI DES FLUX DE POPULATIONS — ENQUÊTES INDIVIDUELLES

SÉNÉGAL

OCTOBRE 2020 – DÉCEMBRE 2020

## INTRODUCTION

Afin de mieux comprendre les mouvements et tendances migratoires en Afrique de l’Ouest et du Centre, l’OIM, à travers la Matrice de suivi des déplacements (*Displacement Tracking Matrix*, DTM), met en œuvre l’activité de Suivi des flux de populations (*Flow Monitoring*, FM).

Le suivi des flux, qui est mis en œuvre en étroite collaboration avec les autorités et des partenaires nationaux et locaux, est composé de deux outils: l’enregistrement des flux (*Flow Monitoring Registry*, FMR) et les enquêtes individuelles (*Flow Monitoring Survey*, FMS). Il récolte des données clés sur les flux migratoires, les profils des voyageurs et les parcours et intentions des migrants, afin de fournir une meilleure compréhension des flux migratoires dans la région.

Au **Sénégal**, entre les mois d’octobre et de décembre 2020, la DTM a recueilli des données au niveau de **deux Points de suivi des flux** (*Flow Monitoring Points*, FMP), à **Kidira** (région de Tambacounda) et **Moussala** (région de Kédougou), tous deux situés à la frontière avec le Mali, afin d’obtenir une meilleure compréhension de l’ampleur, des tendances, des caractéristiques socio-démographiques et des parcours des flux de voyageurs traversant ces différents points entre le Sénégal et le Mali.

Ce rapport présente donc les données clés collectées lors des enquêtes individuelles (FMS) **entre octobre et décembre 2020**. Le rapport présente les lieux de provenance et de destination et les profils des individus voyageant entre le Sénégal et le Mali. Une section additionnelle fournit des informations sur la connaissance des voyageurs à propos du COVID-19, les mesures de prévention prises au cours du voyage, et les difficultés rencontrées par les voyageurs en conséquence de la crise du COVID-19.

Pour plus d’information sur la méthodologie du suivi des flux, merci de consulter la dernière page de ce rapport.

## CHIFFRES CLÉS



**2** FMP au Sénégal



**133** individus observés en moyenne chaque jour



**595** enquêtes individuelles réalisées



**75%** se dirigent vers le Sénégal



**52%** sont de nationalité malienne



**96%** ont connaissance de la pandémie de COVID-19



**57%** ont pris au moins une mesure de prévention au cours du voyage



**29%** ont rencontré des défis depuis le début de la pandémie

## PARCOURS MIGRATOIRE

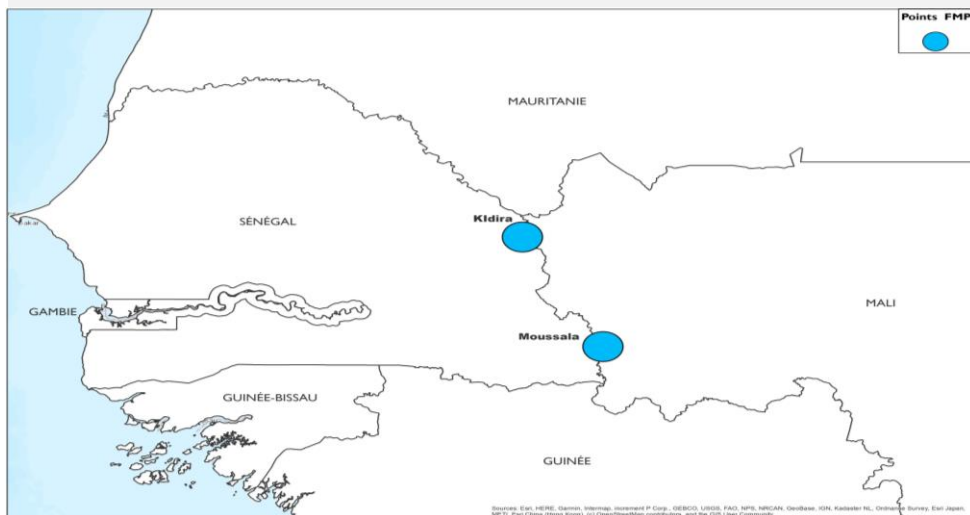
**Introduction:** Durant la période de couverture du rapport, d'octobre à décembre 2020, les données FMS ont été collectées aux FMP de Moussala et de Kidira sur un total de 595 enquêtes

**Nombre d'enquêtes par FMP :** Le plus grand nombre d'enquêtes (372) a été effectué au FMP Moussala contre 223 à Kidira. Ceci s'explique par le fait que la circulation transfrontalière est beaucoup plus importante à Moussala. En effet, alors que la route de Kidira est la route privilégiée pour voyager entre le Sénégal et le Mali, le mauvais état des routes et les travaux sur la route contraignent les voyageurs à emprunter la route passant par Moussala, beaucoup plus praticable.

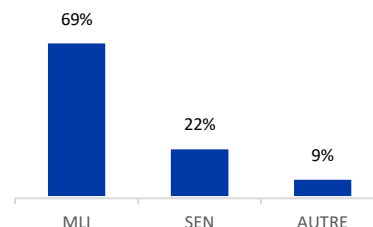
**Pays de départ et de destination :** Le plus grand nombre de voyageurs enquêtés (408, soit 69%) avaient débuté leur voyage au Mali, suivi du Sénégal (22%). Neuf pour cent des voyageurs étaient venus d'autres pays. Ces résultats reflètent la prédominance des échanges entre les Sénégal et le Mali qui constituent 91 pour cent des départs enregistrés. Les principaux pays de destination envisagés par les migrants sont le Sénégal qui accueille le plus grand nombre de migrants (75%), suivi du Mali (18%). Les autres pays ne représentent que 7% des destinations.

En outre, la quasi-totalité des voyageurs (98%) voyageaient en Afrique de l'Ouest et du Centre, vers le Sénégal, le Mali, la Gambie et la Côte d'Ivoire. Seuls 1 pour cent se dirigeaient vers l'Afrique du Nord ou l'Europe, respectivement.

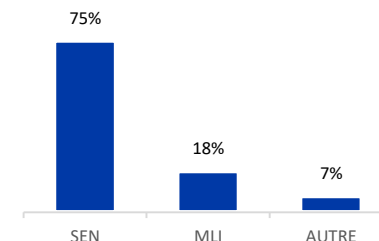
**Motifs du voyage :** les personnes se déplaçaient principalement pour des motifs économiques (69%), alors d'autres évoquent des raisons familiales (20%) ou les études (5%). La crise du COVID-19 est aussi citée comme raison principale du voyage par certains voyageurs, même si la proportion est faible (1%).



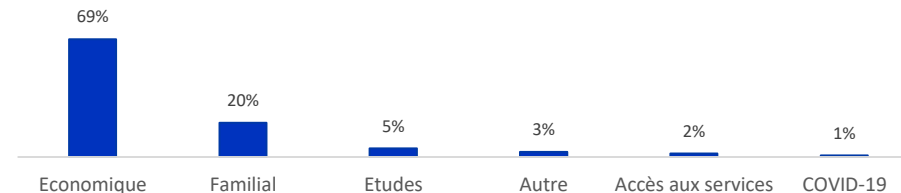
### PRINCIPAUX PAYS DE DEPART



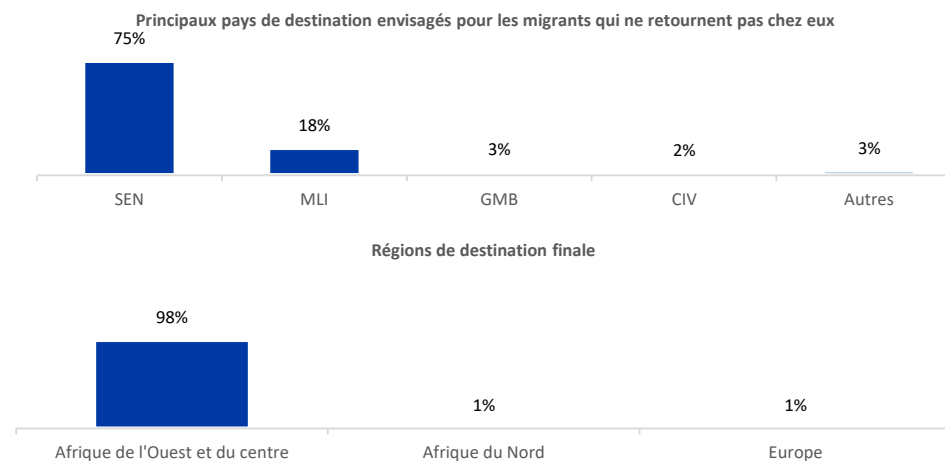
### PRINCIPAUX PAYS DE DESTINATION



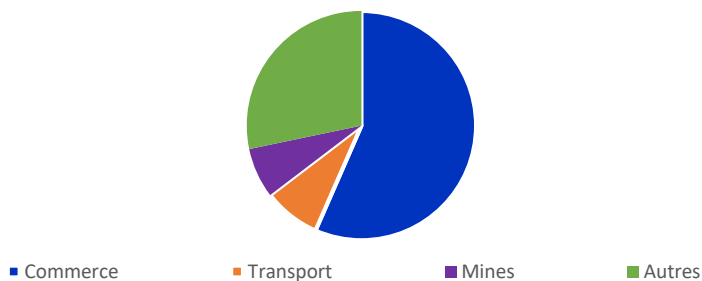
### PRINCIPALES RAISON DU VOYAGE



### INTENTIONS

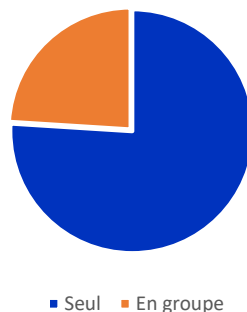
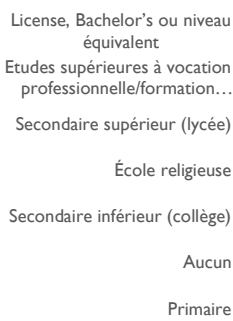


**SECTEUR D'ACTIVITE**



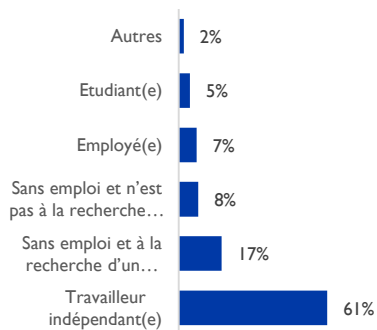
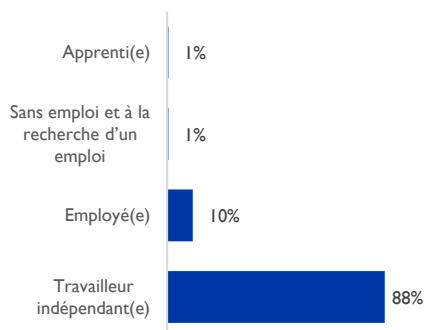
**NIVEAU D'EDUCATION**

**MODALITES DU VOYAGE**

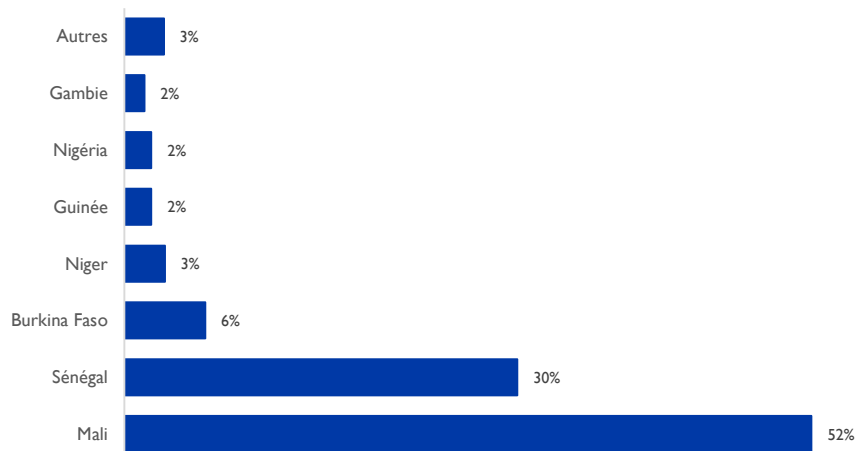


**SITUATION PROFESSIONNELLE AVANT VOYAGE**

**SITUATION PROFESSIONNELLE APRES VOYAGE**



**NATIONALITE**



**PROFIL SOCIOÉCONOMIQUE ET NATIONALITÉ**

**Nationalité** : La majorité des voyageurs interrogés (52%) étaient de nationalité malienne, tandis que 30 pour cent étaient de nationalités sénégalaise et 6 pour cent de nationalité burkinabè. Le reste des voyageurs était composé de Nigériens et Guinéens. La part importante de migrants sénégalais et maliens s'explique par la proximité entre les deux pays frontaliers et les liens étroits entretenus par ces deux pays.

**Situation professionnelle avant et après voyage** : Avant le voyage, la plupart des voyageurs interrogés (88%) étaient des travailleurs indépendants, tandis que 10 pour cent étaient employés, un pour cent sans emploi et à la recherche d'un emploi et enfin un pour cent étaient apprentis.

Au moment de l'enquête, les voyageurs étaient principalement des travailleurs indépendants (61%), suivis des personnes sans emploi et à la recherche d'un emploi (17%) et des personnes sans emploi et ne cherchant pas d'emplois (7%). Les différences, notables, entre la situation professionnelle des voyageurs avant le voyage et au moment de l'enquête indique que la migration entraîne une perte d'emploi. Ainsi le nombre de sans emploi qui était de 1 pour cent avant le voyage passe à 17 pour cent pendant la migration.

**Secteur d'activité** : La grande majorité des voyageurs interrogés (56%) exerçaient dans le domaine du commerce, tandis que 8 pour cent étaient dans le transport et 7 pour cent dans le secteur minier.

**Niveau d'éducation** : La majorité des personnes enquêtées (38%) avaient un niveau d'éducation primaire, suivis de ceux qui n'ont aucun niveau (35%) et du niveau collège 9%. Ceci semble indiquer que les voyageurs passant par les FMP sont peu qualifiés.

## INFORMATIONS SUR LE COVID-19

Dans le contexte de la crise du COVID-19, des questions supplémentaires ont été posées aux voyageurs interrogés afin de mieux appréhender leurs connaissances relatives au COVID-19 et les mesures prises pour se protéger du virus.

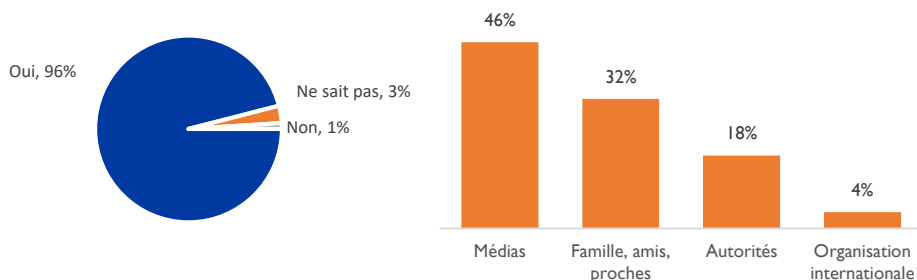
**Connaissances liées au COVID-19** : Parmi les voyageurs interrogées, 96 pour cent avaient connaissance de l'existence de l'épidémie du COVID-19. Les principaux moyens par le biais desquels ils avaient été informés étaient les médias (46%), les familles, amis ou proches (32%), les autorités (18%) et les organisations internationales (4%).

94 pour cent des voyageurs interrogés pouvaient citer un ou plusieurs symptômes associés au COVID-19, et principalement le mal de gorge (19%), la toux sèche (18%) et la fièvre (17%). Pour ce qui est des mesures à prendre en cas d'apparition de symptômes, 41 pour cent des personnes interrogées ont indiqué qu'il fallait rester chez soi, 25 pour cent qu'il fallait appeler un numéro d'urgence ou médecin, 16 pour cent ont précisé qu'il fallait s'isoler.

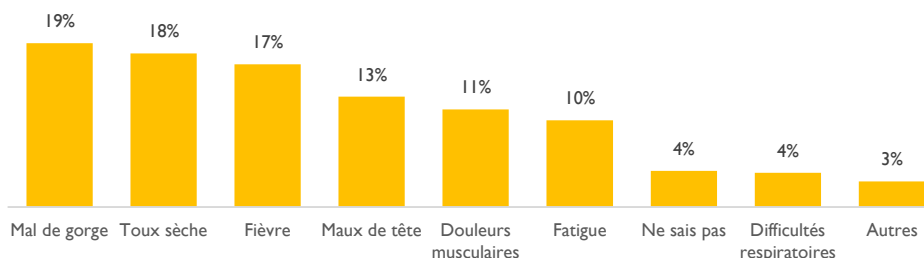
**Mesures de protection dans le véhicule** : 43 pour cent des voyageurs ont indiqué que des mesures de protection avaient été prises dans le véhicule dans lequel ils voyageaient, dont le port du masque (28%) et le lavage des mains (26%).

**Difficultés rencontrées** : 71 pour cent des voyageurs ont indiqué n'avoir pas rencontré de difficultés. Par contre 29 pour cent ont dû faire face à des difficultés comme la poursuite du travail (18%), la qualité de la nourriture (3%) et l'accès aux services de base (2%).

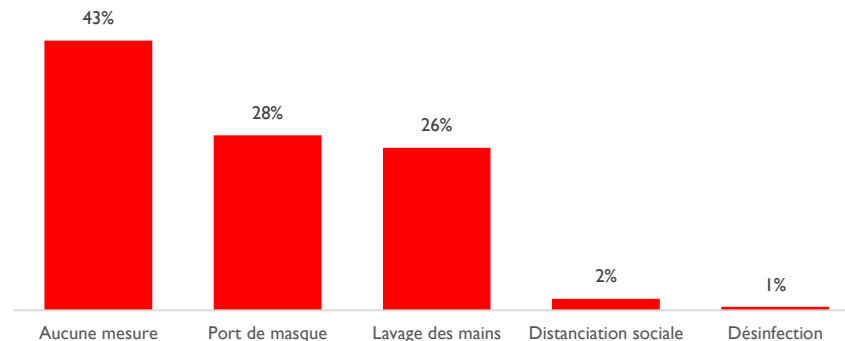
### CONNAISSANCE COVID 19



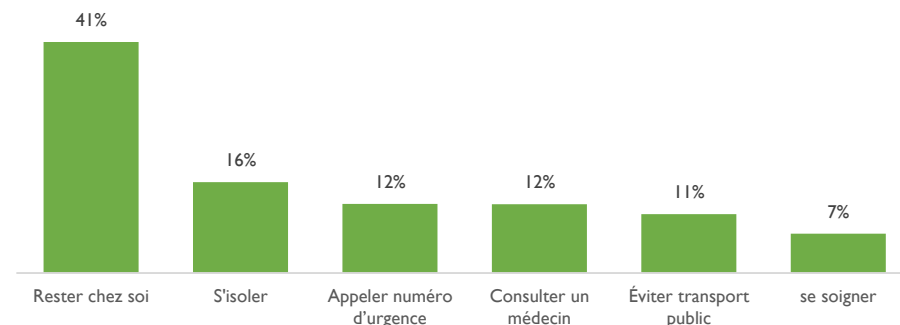
### SYMPTOMES CONNUS



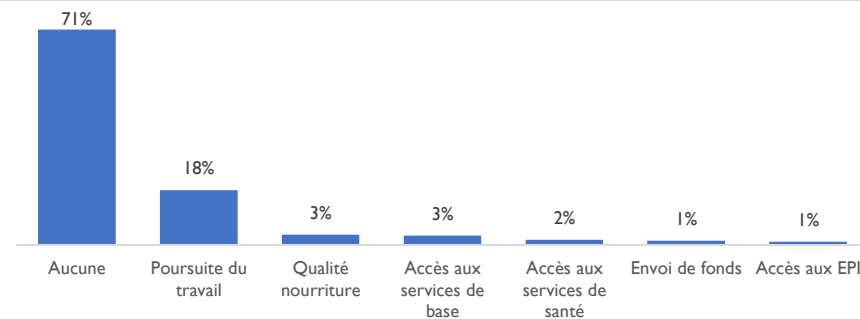
### MESURES DE PROTECTION PRISES DANS LE VÉHICULE



### MESURES DE PROTECTION SI APPARITION DE SYMPTÔMES



### DIFFICULTÉS RENCONTRÉES





**INTRODUCTION** : Le suivi des flux, mis en œuvre par l'OIM à travers la Matrice de suivi des déplacements (DTM), a pour objectif de fournir une vue d'ensemble des mobilités en Afrique de l'Ouest et du Centre à travers la collecte de données clés sur le nombre, le parcours et les caractéristiques des flux observés dans des zones à forte mobilité à travers la région.

**MÉTHODOLOGIE** : Le suivi des flux de populations est un travail de collecte des données qui vise à fournir une meilleure compréhension des mobilités. Cette activité débute par l'identification des zones sujettes à des flux importants de voyageurs, et la mise en lumière des caractéristiques et parcours des voyageurs. Les zones de forte mobilité sont identifiées à l'échelle du pays avec l'aide des autorités nationales. Les équipes DTM, en partenariat avec les autorités locales et autres partenaires, conduisent ensuite un travail d'identification des points de transit stratégiques au niveau local, ou sont installés les Points de suivi des flux (FMP, *Flow Monitoring Point* en anglais). À chaque FMP, deux principales méthodologies de collecte de données sont mises en œuvre : l'enregistrement des flux (FMR, *Flow Monitoring Registry* en anglais) et les enquêtes individuelles (FMS, *Flow Monitoring Survey* en anglais).

Le **FMR** consiste à collecter les données au niveau des différents points de passage

via des observations directes et auprès d'informateurs clés : il peut s'agir du personnel des gares routières, des fonctionnaires étatiques, des chauffeurs de bus ou des migrants eux-mêmes. Le FMR recueille des informations sur le nombre de voyageurs passant par les points de passage, leurs lieux de provenance et destinations envisagées, moyens de transport utilisés, ainsi que les vulnérabilités observées.

A chaque FMP, les données sont recueillies par une équipe d'enquêteurs. La collecte de données est effectuée quotidiennement. Néanmoins, la collecte s'effectue durant la journée, et n'enregistre pas les passages de voyageurs la nuit, qui correspond pourtant aux moments où le plus grand nombre de voyageurs traversent les FMP. Par ailleurs, seuls les flux importants sont enregistrés, avec un accent particulier placé sur les flux de migration saisonnière; les mouvements pendulaires ou les flux conduits de manière quotidienne ne sont donc pas comptabilisés. Les données sont collectées au travers d'un formulaire administré aux informateurs clés, ainsi d'observations directes.

**LIMITES** : Les données utilisées dans le cadre de cette analyse sont issues d'observations directes et d'entretiens conduits aux Points de suivi des flux. Elles ne peuvent donc pas être généralisées à

la population migrante dans son ensemble, car elles présentent uniquement la situation spécifique des personnes observées et interrogées. La couverture temporelle des exercices de collecte de données enquêtes est également limitée aux jours travaillés. Bien que la collecte de données soit conduite quotidiennement, les activités de suivi des flux ne capturent pas tous les flux transitant par les FMP. En cette période de COVID-19 certains migrants empruntent des voies de contournement. Ceux-ci peuvent échapper au dispositif d'enregistrement.

### DÉFINITIONS :

**Migrant** : Terme générique non défini dans le droit international qui, reflétant l'usage commun, désigne toute personne qui quitte son lieu de résidence habituelle pour s'établir à titre temporaire ou permanent et pour diverses raisons, soit dans une autre région à l'intérieur d'un même pays, soit dans un autre pays, franchissant ainsi une frontière internationale. Il englobe un certain nombre de catégories juridiques de personnes bien déterminées, comme les travailleurs migrants ; les personnes dont les types de déplacement particuliers sont juridiquement définis, comme les migrants objets d'un trafic illicite ; ainsi que celles dont le statut et les formes de déplacement ne sont pas expressément définis par le droit international, comme les étudiants internationaux.

**Flux sortant** : Ce terme fait référence aux migrants qui arrivent au point de suivi des flux avec l'intention de quitter le Sénégal.

**Flux entrant** : Ce terme fait référence aux migrants qui arrivent à un point de suivi des flux en provenance de l'étranger, avec l'intention de se rendre plus loin au Sénégal.

**Flux interne** : Ce terme fait référence aux voyageurs qui effectuent un mouvement entre deux destinations toutes deux situées au Sénégal.

*Les avis exprimés dans ce rapport sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'OIM, des donateurs et des partenaires. L'OIM croit profondément que la migration humaine et ordonnée est bénéfique pour les migrants et la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale afin d'aider à résoudre les problèmes opérationnels que pose la migration ; de mieux faire comprendre quels en sont les enjeux ; d'encourager le développement économique et social grâce à la migration ; et de préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants.*

*Les cartes fournies dans ce rapport le sont uniquement à titre illustratif. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur ces cartes peuvent porter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM*